

Comptes rendus

Langue française

GERHARD BOYSEN: *Subjonctif et hiérarchie*. Thèse de l'Université de Copenhague. 190 pages. Odense University Press, 1971¹.

Un des problèmes les plus pénibles de la syntaxe modale française est de décider s'il faut employer le subjonctif ou l'indicatif après un verbe principal exprimant une opinion ou une énonciation dans une construction négative, interrogative ou conditionnelle. Jusqu'à une époque récente, on a dû se contenter, dans ce domaine, d'indications vagues comme celles qu'on trouve dans l'ouvrage plutôt mondain, quoique souvent très utile, de Martinon *Comment on parle en français* (1927). Dans ces cas, nous dit cet auteur, «la syntaxe devient très complexe. En principe on met le subjonctif, puisqu'il ne s'agit dès lors en général que d'une possibilité tout au plus . . . On dit même parfois *on peut espérer qu'il vienne*, puisque ce n'est plus qu'une possibilité. Cette syntaxe est tout à fait justifiée, mais que de restrictions elle comporte!» – Suivent quatre pages de discussions sur ces complications (pp. 392–396). –

Au cours des dernières années, on a acquis beaucoup de connaissances à ce sujet. Je me bornerai à citer quelques-unes des nombreuses études consacrées, dernièrement, au subjonctif français qui nous renseignent sur ces difficultés: WOLFGANG ROTHE. *Strukturen des Konjunktivs in Französischen*, HELGE NORDAHL: *Les systèmes du subjonctif corrélatif*, et quelques paragraphes très importants dans la *Fransk Grammatik* de KNUD TOGEBY. Et voici à présent, encore un pas en avant, très important, sur ce chemin fort fréquenté – et, d'ailleurs, bien pierreux: GERHARD BOYSEN: *Subjonctif et hiérarchie*. Les problèmes que je viens de signaler y sont analysés d'une façon profonde et systématique, ce qui constitue sans doute un des grands mérites de l'ouvrage. Qu'il en soit ainsi est d'ailleurs évident, car il s'agit là d'une étude extrêmement spécialisée. Parmi les monographies citées, celle de Rothe a pour sujet la syntaxe entière du subjonctif (en français moderne, en ancien français et en latin), celle de Nordahl se concentre sur la syntaxe modale dans les propositions complétives en français moderne, tandis que Gerhard Boysen a encore restreint son sujet: le sous-titre de son livre est: *Etude sur l'emploi du subjonctif dans les propositions complétives objet de verbes en français moderne*.

Cette œuvre, hautement spécialisée, donc, a une valeur purement pratique pour celui qui cherche à mieux écrire et à mieux parler le français: il apprend en l'utilisant

1 : Les pages qui suivent reproduisent les critiques adressées à Gerhard Boysen lors de la soutenance de sa thèse, à l'Université de Copenhague le 14 décembre 1971, et les réponses qu'il y a apportées. (N.D.L.R.).

comme manuel à faire son choix modal dans des cas très compliqués. Mais cette étude offre surtout un grand intérêt théorique et méthodologique. La théorie et la pratique en linguistique ne devraient, du reste, pas trop s'éloigner l'une de l'autre, tout comme l'enseignement et la recherche dans les universités devraient rester inséparables. Dans le livre de GB, l'aspect théorique, qui provoquera de vives discussions, l'a peut-être trop emporté sur le côté pratique. Sans trahir ses principes de méthode, cette thèse aurait pu consacrer davantage au côté manuel. J'y reviendrai à propos de l'«abstinence» de GB en matière sémantique.

Table des matières

Avant-propos	5
Introduction	7
Méthode du présent travail	16
Matériaux	21
I. Niveau homonexe	26
II. Niveau homo-hétéronexe	32
III. Niveau hétéronexe	40
A) Les constructions négatives jouent un rôle pour le choix du mode	40
I. Hiérarchie de présupposition	42
1. Les constructions négatives sont le facteur unique: <i>démentir</i>	42
2. Facteur présupposant: flexif: <i>croire</i> , etc.	44
3. Facteur présupposant: syntaxe: <i>empêcher</i>	72
4. Facteurs présupposants: flexif et syntaxe: <i>dire</i>	75
II. Hiérarchie de fréquence	81
1. Dérivatif, syntaxe et racine: <i>douter</i>	83
2. Dérivatif et racine: <i>espérer</i>	87
3. Dérivatif: <i>prouver</i> , <i>sentir</i>	88
4. Flexif, syntaxe et racine	99
4.1. <i>supposer</i>	89
4.2. <i>admettre</i>	96
4.3. <i>faire</i>	100
4.4. <i>comprendre</i>	103
5. Flexif et racine: <i>imaginer</i>	113
6. Syntaxe et racine: <i>expliquer</i>	114
7. Racine	117
7.1. Les constructions négatives donnent tendance au sub- jonctif	117
7.2. Les constructions négatives donnent tendance à l'in- dicatif	122
7.2.1. <i>nier</i>	122
7.2.2. <i>contester</i>	124
7.2.3. <i>ignorer</i>	126
7.2.4. <i>oublier</i>	127
B) Les constructions négatives ne jouent pas de rôle pour le choix du mode	129

I. Le subjonctif est obligatoire	129
II. L'indicatif peut apparaître	141
1. Hiérarchie de présupposition: <i>tenir</i>	141
2. Hiérarchie de fréquence	142
2.1. Dérivatif et racine: <i>mettre</i>	142
2.2. Syntaxe et racine	144
2.2.1. <i>vouloir</i>	144
2.2.2. <i>plaindre</i>	149
2.3. Syntaxe	151
2.4. Racine	158
Conclusion	165
Table des emplois du subjonctif	176
Résumé en danois	178
Bibliographie	181
I. Travaux linguistiques	181
II. Textes cités	185
Index des verbes	188

Dans la *table des matières* (placée, à la manière danoise, au début du texte) on voit le sujet et la disposition de ce livre: Dans une partie introductive, l'auteur, en prenant son point de départ dans la grande littérature traitant la syntaxe du subjonctif en français, s'oppose aux critères psychologiques et sémantiques qui, dans une large mesure, ont guidé ces études. Il nous cite les noms les plus importants pour ensuite monter vers le sommet de l'évolution, vers le Nord de l'Europe. Ce que GB reproche à la plupart de ces études, c'est de n'avoir pas choisi comme base pour une interprétation sémantique et psychologique ultérieure une analyse formelle, immanente. Mais ce reproche s'adresse moins aux représentants des dernières étapes du progrès: la thèse de Rothe, élaborée à Kiel, et celle du Norvégien Nordahl. GB consacre de longs commentaires, très élogieux à ces deux représentants d'une phase très évoluée en les critiquant, toutefois, pour n'avoir pas poussé assez loin leurs efforts d'exactitude formelle. Le point de départ de Rothe, la méthode phonologique, est écarté comme un malentendu méthodologique, et Nordahl, dont la thèse est «sans doute le meilleur livre sur le subjonctif en français d'un point de vue fonctionnel», est accusé, assez injustement, me semble-t-il, de trop s'appuyer sur des considérations sémantiques et de placer «en premier lieu, un critère qui relève de l'interprétation des faits et non des faits eux-mêmes». Selon GB, Nordahl n'a pas été assez radical en ce qui concerne une analyse vraiment immanente. La fin de cette introduction précise et claire² et qui a déjà expliqué des points de vue essentiels,

2: Avec une petite réserve, pourtant: A propos de la note 5, p. 11, où GB parle de mon livre *Subjonctif et Hypotaxe en italien*, j'aurais beaucoup de commentaires à faire, surtout pour lui montrer qu'il a mal compris mon point de vue. Là où Rothe prétend appliquer les méthodes de la phonologie, je ne fais que signaler un parallèle entre deux systèmes combinatoires, celui des *syntaxèmes*, parmi lesquels le subjonctif, et celui des *phonèmes*. En principe, leurs éléments constitutifs n'ont pas chacun respectivement un contenu / une fonction syn-

mène directement au chapitre suivant sur la «méthode du présent travail». GB souligne qu'on va employer seulement des critères formels enregistrables, qui relèvent de la structure immanente de la langue (et uniquement du côté de l'expression!). Avec la prudence du sévère ascète qui prévoit la possibilité de péchés véniels, GB nous dit que, malgré le projet de mener à bout cette *description* syntaxique formalisée, sévèrement, sans inclure des considérations sémantiques, une remarque sur l'interprétation sémantique pourrait se produire, mais elle ne sera là qu'en conclusion de la description immanente elle-même, seulement «en marge de l'exposé comme nous ne manquerons pas de le souligner».

Dans le chapitre sur la méthode, GB nous expose la théorie par laquelle on arrivera à l'idéal élevé. Et, il faut reconnaître que, dans ce livre, l'auteur a essayé d'aller jusqu'au bout. GB cherche à se borner, d'une manière conséquente, jusqu'à l'extrême, aux critères formels en adoptant ce qu'il appelle un *principe hiérarchique* (proposé par Knud Togeby dans *La hiérarchie des emplois du subjonctif*, Langages 3, 1966) et qui se reflète dans la table des matières: Les facteurs qui entraînent le subjonctif (et souvent aussi l'indicatif) sont disposés en hiérarchies, qui permettent de grouper et de traiter les verbes isolés, justement selon les facteurs qui caractérisent leur syntaxe modale.

Dans une première hiérarchisation *syntagmatique*, nous trouvons trois niveaux:

- 1) *Un niveau homonexe*, où le facteur qui provoque le subjonctif (mieux: le mode) est postulé se trouver à l'intérieur de la proposition elle-même. Il s'agit de constructions du type *il eût été* (= *il aurait été*), dans les principales comme dans les subordonnées, et de cas où un futur ou un conditionnel se manifestent malgré une éventuelle influence subjonctive extérieure.
- 2) *Un niveau homo-hétéronexe*, où GB place les cas de subjonctif provoqués par la position de la subordonnée par rapport à la principale (*qu'il fasse le travail, je le crois*).
- 3) *Un niveau hétéronexe* (terme qui se comprend certainement mieux que les deux autres), c'est-à-dire le niveau où sont traités les subjonctifs dus à des influences extérieures à la subordonnée en question. 1) peut neutraliser 2) et 3), 2) peut neutraliser 3), (le subjonctif dans les propositions complétives antéposées est en principe indépendant du verbe régissant). Le principe hiérarchique, qui n'est défini explicitement nulle part, se comprend ainsi assez bien à partir du contexte. (Cf. pourtant p. 19, où GB dit de la hiérarchie que «celle-ci doit avant tout correspondre à l'importance relative des différents facteurs»).

Après cette première hiérarchisation, l'auteur nous propose une *hiérarchie systématique* (au niveau hétéronexe). Il l'établit, au préalable, «selon la distance où

taxique unique. Le contenu / la situation syntaxique ne s'obtiennent que par la combinaison des sous-éléments. Cette analogie n'est qu'une métaphore, une image, (ce que je répète tout le temps), et je ne manque pas de souligner toutes les différences qui existent entre «syntaxémique» et phonologie. Voilà pourquoi je suis d'accord, dans les grandes lignes, avec les points de vue de GB dans la note citée. Celui avec qui je ne suis pas d'accord, c'est le personnage fictif contre lequel il polémique.

se trouvent ces différents facteurs par rapport ... au verbe régissant» (p. 17): *Le dérivatif, le flexif, les facteurs syntaxiques*, et, d'une façon vraiment étonnante, en dernier lieu, *la racine*. Celle-ci, qui est évidemment présumée par les autres influences, est placée à la fin de cette hiérarchie parce que c'est elle qui est censée être responsable des influences modales qui restent à expliquer quand toutes les autres possibilités (extérieures) sont épuisées, quand l'analyse immanente proprement dite est achevée (!) (p. 18). Les changements de sens du type *j'entends qu'il vient, j'entends qu'il vienne* ne regardent pas directement cette étude; GB constate seulement qu'il y a là une influence de la racine, et il déclare que celle-ci ne peut être analysée formellement.

Cette hiérarchisation doit, donc, en premier lieu correspondre à l'importance relative des divers facteurs. GB prétend que cela n'est possible qu'en établissant deux nouvelles hiérarchies systématiques (Cf. p. 19):

I. *Hiérarchie de présupposition*: (Cn [\leftarrow F]) \leftarrow S

II. *Hiérarchie de fréquence*: D + F ; S | R.

(Cn: constructions négatives; F: flexif; S: syntaxe; D: dérivatif; R: racine. Les flèches indiquent qu'un groupe de facteurs en présuppose un autre).

«Cn» est une étiquette sémantique appliquée au groupe traditionnel des *constructions négatives, interrogatives, et conditionnelles, etc.* (formalisées pp. 45-58). L'auteur avance des arguments pour montrer qu'il faut détacher ces facteurs des autres facteurs syntaxiques. Il leur attribue une sorte de rôle supérieur comme principes de classification (ce que fait aussi Nordahl) avant de passer à l'examen des autres facteurs. C'est ainsi que nous arrivons aux deux groupes principaux (voir la table des matières):

A: *Les constructions négatives jouent un rôle pour le choix du mode* et

B: *Les constructions négatives ne jouent pas de rôle pour le choix du mode,*

à l'intérieur desquels nous trouvons ensuite *la hiérarchie de présupposition* et *la hiérarchie de fréquence*. Dans A I, la hiérarchie de présupposition, nous avons les subdivisions suivantes: 1°: *Les constructions négatives sont le facteur unique: démentir* + subjonctif; une négation peut amener l'indicatif. 2°: Le facteur du flexif présuppose le facteur Cn: *croire* peut être suivi du subjonctif après une négation, etc., suivant la personne (presque toujours après la première personne) et le temps du verbe (spécialement après le présent, tandis que l'indicatif semble être de règle après le conditionnel). 3°: *Le facteur syntaxe* présuppose aussi le facteur Cn: *empêcher* positif demande toujours le subjonctif; *n'empêche* et *il n'empêche* sont suivis de l'indicatif, alors que *cela n'empêche que* peut avoir le subjonctif. Avec un sujet animé, on a toujours le subjonctif. 4°: A la fois *le flexif* et *la syntaxe* jouent un rôle (en présupposant toujours une Cn): *dire*, avec une négation, peut, à la 1^{ère} personne, être suivi du subjonctif. Par ailleurs, ce mode n'apparaît qu'après un verbe modal nié + *dire* (à l'infinitif). Cf. p. 75: *dire*: ((Cn [\leftarrow F1]) \leftarrow S²) + D + R. Le flexif n'est pas toujours d'une importance décisive. On constate là que les facteurs *flexif* et *syntaxe* sont différenciés aussi, d'une façon hiérarchique (p.ex. F¹ = influence de la personne et du temps; S² = influence des verbes modaux. Le «dernier» facteur syntaxique, S², est celui que nous avons rencontré à propos d'*empêcher*: l'influence du caractère animé ou inanimé du sujet). - La description de *dire* ne

s'achève pourtant pas là. Il faut y joindre deux facteurs de la hiérarchie de fréquence: D: *dire/interdire* + sbj., et R, la racine, qui est mise en jeu quand les autres explications font défaut: *Dites-lui qu'il attende* / *dites-lui qu'il attend*. Nous avons déjà vu que cette influence venant de la racine n'est pas analysée, puisque, par définition, l'analyse sémantique n'entre pas dans les cadres de cette étude.

D et R sont des facteurs appartenant à la *hiérarchie de fréquence*. Ils n'ont pourtant pas eu pour effet que *dire* se trouve placé dans ce groupe (II), car les Cn sont bien une condition pour que F¹ et S² puisse agir: *dire* relève en premier lieu de la *hiérarchie de présupposition*. Les verbes suivants, par contre, sont classés sous II, la hiérarchie de fréquence. GB essaie de disposer ces facteurs selon leur force relative: D + F + S + R. Puisque nous nous trouvons toujours sous A – voir la table des matières – les Cn peuvent toujours influencer sur le choix du mode, mais sans être présupposées des autres facteurs: 1°: D + S + R: *douter*: *re-douter* est invariablement suivi du sbj. *Se douter* régit l'indicatif, *douter* demande souvent le subjonctif, mais peut être suivi de l'indicatif. Une négation amène une tendance à l'indicatif après *douter* tout en donnant tendance au subjonctif après *se douter*. 2°: D + R: *espérer* qui peut être suivi du sbj. *Désespérer* régit le subjonctif.

La table des matières présente les autres combinaisons possibles à l'intérieur de la hiérarchie de fréquence (A II).

Ensuite on aborde l'autre groupe, B, celui où *les constructions négatives ne jouent aucun rôle pour le choix du mode*. Il y a ici deux sous-groupes: I: où le subjonctif est obligatoire et II: où l'indicatif peut apparaître. Dans ce dernier, nous retrouvons nos deux hiérarchies: 1° *Hiérarchie de présupposition*: *tenir*: S⁴ (influence de la construction: la construction à objet médiat [«indirect»] explicite) ← S⁷ (influence du caractère animé ou inanimé du sujet): *tenir* + ind. / *tenir à ce que*: si le sujet est animé: + sbj., s'il est inanimé, tendance à l'indicatif. 2° *Hiérarchie de fréquence*: D + R: *mettre*; S + R: *vouloir*, *plaindre*; S (S⁴): *désoler*, *émerveiller*, *étonner*, etc. A la fin (p. 158 ss.) nous (re)trouvons comme responsable du choix modal la racine (p. ex. *répondre*, *suggérer*) – toujours sans indication des changements sémantiques éventuels dus aux changements des modes.

Tout cet appareil que nous venons d'examiner, doit permettre de différencier les verbes selon leur comportement modal, dans une disposition fondée sur le principe hiérarchique et comprenant les facteurs qui sont pertinents pour le choix modal, arrangés suivant les diverses présuppositions et leur force relative.

Une *table des emplois du subjonctif dans les complétives objet* (pp. 176–177) résume en un grand schéma les résultats obtenus.

Dans la conclusion (pp. 165–175) sont discutés les résultats de cette analyse qui, nous l'avons vu, ne se borne pas à dégager les facteurs modaux pertinents, mais nous fournit aussi, d'une façon systématique, les relations réciproques existant entre eux. En se fondant sur ces résultats, GB défend la pertinence de la hiérarchisation choisie. Les trois niveaux et la hiérarchie de présupposition ressortent de la disposition même, mais l'auteur prétend en outre voir dans la hiérarchie de fréquence une coïncidence entre

- 1) la distance des facteurs par rapport au verbe,
- 2) la force modale, et
- 3) le degré de variété des différents groupes de facteurs,

le nombre de facteurs contenus dans chaque groupe étant inversement proportionnel à l'importance modale du groupe en question: Le *dérivatif* ne comporte qu'un type, celui des préfixes; le *flexif* nous offre trois types d'influences: F¹ (personne / temps), F² (mode), et F³ (aspect / temps). La *syntaxe*, à son tour, comprend sept facteurs différents (voir pp. 19-20). Finalement, la *racine* représente les variations les plus multiples de sorte «qu'il a fallu renoncer à les décrire de la même façon que les autres facteurs» (p. 171).

La conclusion se termine par une discussion sur la hiérarchisation à l'intérieur des divers groupes de facteurs. F¹, F², F³ et S¹ ... S⁷ correspondent aussi à une gamme d'influences allant de la plus forte ou la plus générale à la plus faible. Même les constructions négatives «présentent dans une certaine mesure, une organisation hiérarchique» (p. 175).

A cette présentation générale de la thèse a succédé, pendant la soutenance, une discussion sur quelques points centraux et sur quelques analyses de détail. Je me limiterai ici à présenter très brièvement les points essentiels de ma critique:

Le titre du livre aurait dû être «Mode et hiérarchie». Il s'agit du choix *modal* et des facteurs qui entrent dans le jeu modal. Le point intéressant, c'est justement de connaître le résultat du conflit modal entre les facteurs indicatifs et les facteurs subjonctifs. En effet, nous avons vu beaucoup de facteurs ayant une influence indicative et nous avons remarqué que le même facteur peut parfois avoir une influence indicative ou une influence subjonctive selon les cas (la négation, p.ex.). Et cela veut dire: selon les *racines*. Ce sont les racines qui créent les situations syntaxiques, elles sont présumées de toute la série de facteurs hiérarchisés. Malgré tous les arguments de GB, il semble donc absurde de les placer en dernier lieu dans les analyses. C'est à partir du mode de base de chaque verbe que se font sentir les diverses influences modales – même si le mode de base est ambigu (p.ex. *comprendre* + ind. / subj.: «influence de la racine», selon GB).

Le terme *niveau homonexe* n'est pas très heureux. En tout cas, *influence homonexe* n'a pas de sens. A moins qu'il n'y ait un élément (un adverbe, p.ex.) dans la proposition en question, qui *régit* une forme verbale définie (*eût été*, le futur, le passé simple, etc.) – et ce n'est guère le cas dans les exemples cités –, à moins, donc, qu'il ne se trouve une réaction de terme à terme à l'intérieur de la proposition, il n'y a pas d'*influence* homonexe. Il y a absence d'influence hétéronexe – ou, plutôt: une éventuelle influence subjonctive hétéronexe n'arrive pas à s'imposer: la subordonnée a le mode qu'elle aurait eu comme principale – p.ex. si une différenciation du système indicatif ne doit pas être sacrifiée au syncrétisme temporel et aspectuel que comporterait une forme subjonctive. Il y a – pour employer une terminologie qui est opposée à la méthode de GB – une construction de terme à sens, non de terme à terme. Dans le conflit entre la «reaction verticale» et la «reaction horizontale», c'est la première qui l'emporte (il va de soi que les deux «reactions» peuvent aller dans le même sens). Ce qu'on aurait aimé, c'est d'apprendre quand il est permis de freiner une influence modale extérieure pour insister sur une nuance temporelle ou aspect-

tuelle dans la subordonnée. Quelles sont les racines subjunctives qui sont trop fortes pour permettre p.ex. un futur ou un conditionnel dans leur proposition objet? Une telle classification des racines subjunctives selon leur force par rapport à une éventuelle «rection verticale» serait très utile – et très importante pour comprendre le mécanisme modal. Pourrait-on aller jusqu'à dire que le futur et le conditionnel sont modalement neutres, après un grand nombre de verbes? Je ne le crois pas, mais la bonne idée qu'a eue GB d'exclure ces formes des exemples d'indicatif pour éviter des résultats faussés par des «influences»(!) autres que celles constituées par les facteurs hétéronexes, nous rapproche considérablement d'une telle conclusion.

Si le terme *niveau* (et pas: *influence, emploi, etc.*) *homonexe* peut encore se défendre, celui de *niveau homo-hétéronexe* est carrément absurde. Ce terme aurait un sens s'il désignait tous les cas traités sous le titre de *Niveau hétéronexe* où il y a un conflit entre une influence de la principale et la forme qu'on aurait mise dans une principale dénuée d'influences modales extérieures. Et ce conflit existe dans un très grand nombre de constructions, même là où les facteurs subjunctifs l'emportent. Selon moi, c'est plus compliqué encore. Suivant à peu près les mêmes arguments que j'ai avancés ailleurs à propos du subjunctif italien, je crois que le mode de base des propositions complétives est le subjunctif. Ce sont les indicatifs qu'il faut expliquer, qui sont *régis*. Et ces rections (de racines indicatives) peuvent à leur tour être contre-carrées par des facteurs subjunctifs, qui les neutralisent. Il y a presque toujours conflit. Sauf si la complétive est antéposée: là, les facteurs indicatifs ne se font normalement pas sentir, (ils vont «de la gauche vers la droite» dans la phrase; cf. p.ex. l'accord du participe passé construit avec *avoir*). Et cette construction nous ramène vers le *niveau homo-hétéronexe* de GB qui, justement, est le cadre de ce type: «L'antéposition de la subordonnée provoque le subjunctif» (p. 32). Qu'est-ce qui est *homo*? Qu'est-ce qui est *hétéro*? Pendant la soutenance, GB n'a pas réussi à défendre ce terme bizarre. – On s'étonne de trouver ici une discussion sur les propositions introduites par *le fait que, l'idée que, etc.* L'analyse de ces propositions est très compliquée; je n'entrerai pas dans le détail ici, mais elles n'ont, en tout cas, pas grand-chose à faire avec les propositions complétives objets et si elles sont signalées là, c'est uniquement à cause de l'antéposition (par rapport à la proposition où figure le substantif auquel elles sont subordonnées!). Le mode, dans celles introduites par *le fait que*, est probablement le résultat d'un conflit entre une rection indicative de *fait* (qui ainsi se manifeste davantage, sémantiquement aussi) et les influences extérieures, qui agiraient sans frein si *le fait* n'était pas là, et qui, si elles l'emportent, réduisent *le fait, sémantiquement*, à un simple introducteur de subordonnée. (De toute façon, *syntactiquement*, la subordonnée n'est jamais une simple complétive). Les résultats de ces conflits – avec leurs éventuelles conséquences sémantiques – ne sont pas toujours prévisibles. GB ne croit pas que le subjunctif dans une proposition introduite par *le fait que* et antéposée à la principale serait dû à la position, car, dit-il, «on rencontre aussi le subjunctif postposé». Or, c'est sans doute une construction rare (à moins qu'il ne s'agisse d'influences subjunctives extérieures au syntagme *le fait que*). Il cite un exemple de Brasillach, emprunté à la syntaxe de de Boer (§ 273). Il est curieux de constater que les autres exemples existant dans la littérature sur le subjunctif français (Ronsjö) sont aussi de Brasillach. Serait-ce uneuspension tenant à son substrat catalan (où *le fait* peut régir le subjunctif)? –

A la fin du chapitre traitant le niveau homo-hétéronexe, nous trouvons le type: *Qu'il prévienne sa femme [qu'il ne rentrera pas . . .]* (Simenon, cit. p. 37). Principale ou subordonnée ? Nous proposons, puisque la langue ne prend pas partie non plus, le terme *subordonnable*. C'est une proposition qui peut telle quelle (sauf pour l'intonation) entrer dans une place-objet libre après un certain type de verbe. Comme « *Une bière!* », qui n'est pas objet, mais qui peut tel quel faire fonction d'objet dans une situation syntaxique correspondante. Sauf pour l'intonation ! C'est elle et la situation extralinguistique qui permettent ce type. De même pour les complétives subordonnables au subjonctif! –

Le terme *niveau hétéronexe* est celui qui se comprend le mieux. Les complétives objets, introduites par *que* (!), sont ici sujettes à des influences modales venant « du dehors » et que *que* laisse passer. Bien que, souvent, il s'agisse d'un *conflit homo-hétéronexe*, comme nous venons de le voir.

Dans sa réaction – bien fondée – contre la tradition psychologique et sémantique plus ou moins intuitive, GB exalte la méthode immanente parfois jusqu'à la caricature. Pour lui, *immanent* est à peu près synonyme de *formel*. Le principe d'immanence est fondamental, à mon avis, pour éviter les erreurs d'autrefois, et aboutir à des résultats qui soient pertinents pour le système donné. Mais, on pourrait pourtant bien *imaginer* une sémantique immanente qui ne partirait pas de l'expression. Néanmoins, je suis d'accord avec GB pour dire que, jusqu'à nouvel ordre, le plus sûr, c'est de partir des faits formellement enregistrables pour parvenir ensuite aux résultats sémantiques créés par les constellations syntaxiques. Et là je reproche à GB de ne pas nous avoir donné un manuel où nous aurions *aussi* pu trouver des indications sur le jeu sémantique résultant des changements modaux – au lieu de renvoyer seulement à la racine « en renonçant aux considérations sémantiques ». C'est évidemment son droit, mais il aurait dû commettre « ce péché » pour le plus grand bien de ses lecteurs. De toute façon, sa manière d'opérer la distinction entre ce qui est *formel* et ce qui est *sémantique* est parfois bien naïve. A la page 55 nous lisons que l'interrogation indirecte au moyen de *si*, et la condition, exprimée par la même conjonction *si*, sont identiques du point de vue formel. « Notre point de vue nous interdit, en effet, de distinguer entre l'un et l'autre emploi de *si* ». Un tel point de vue obligerait aussi à traiter ensemble toutes les propositions subordonnées introduites par *que*, qu'elles soient relatives, adverbiales – ou complétives. Comme l'auteur sait très bien isoler les complétives objet, il saura certainement aussi distinguer les subordonnées objet commençant par *si* des adverbiales commençant par la même conjonction. En tout cas, les critères formels ne lui feront pas défaut ! C'est ainsi qu'il est un peu difficile de prendre au sérieux une constatation comme celle-ci: « Du point de vue sémantique, on peut ajouter que c'est surtout l'emploi de *si* comme conjonction conditionnelle qui a retenu l'attention des grammairiens » (p. 55) (cf. aussi p. 66 et *passim*). L'auteur nous fournit aimablement ce renseignement, mais ce n'est pas tout à fait « correct », car il s'agit là de « sémantique ». On trouve le péché même là où il n'est pas ! Par contre, il arrive aussi à GB de pécher sans le savoir: Quand il parle (p. ex. pp. 91–92) du sujet (logique) de l'infinitif ou du gérondif du type: *j'ai été jusqu'à supposer que . . . (sujet – je) ! A supposer que cela soit vrai . . .* (sujet = *on*, général; GB: pas de sujet), cela est de la pure sémantique intuitive étant donné qu'on n'a pas encore de règles formalisées indiquant quel est le sujet des

formes non-finies de verbe. (Il est ainsi très curieux de lire à ce propos (p. 98): «Ni dans l'un ni dans l'autre cas il n'est donc nécessaire de recourir, comme le fait Nordahl, à une explication sémantique»).

Pour la même raison, c'est d'une manière purement intuitive que GB arrive à déterminer l'appartenance d'un adverbe dans la proposition: Cf. p. 106: «L'exemple suivant, où le complément adverbial ne se rapporte pas à *comprendre* mais à la phrase entière, appartient également ici» Cf. aussi p. 109. D'où le sait-il?? Par quels critères formels y arrive-t-il?? (Je critique ici le désaccord entre le programme et son application. Je ne critique nullement cette façon de s'exprimer).

A côté de l'absence de définitions, on est aussi souvent irrité en voyant présentées comme des faits indéniables, sans discussion et sans références, des opinions avancées par certains linguistes ou certaines écoles. Un seul exemple: On sait qu'on a beaucoup discuté sur l'aspect (éventuel!) du futur et du conditionnel. Knud Togeby pense que le futur est perfectif. GB écrit, p. 104: «avec le futur, autre forme perfective . . . ». Mais ce n'est pourtant pas une loi de la nature, reconnue de tous! Ce cas n'est cité qu'à titre d'exemple! Il y en a bien d'autres.

Il y a beaucoup de détails dans les analyses des constructions sur lesquels je ne suis pas d'accord avec GB. Il se trouve aussi des cas où les arguments d'une analyse correcte sont faux. P.ex. p. 138, où *qu'il vienne* dans *je le prie qu'il vienne* (*sic!*) est analysé comme un objet dans une construction médiata à cause de *je le prie de venir* où «la préposition apparaît dans une transformation infinitive». Que ferait l'auteur alors de toutes les constructions infinitives où *de* introduit un objet direct, «im-médiat»: *Je crains de le voir / je le crains?*

Il est évident que, dans un grand recueil d'exemples, il y en a toujours qui prêteraient à la critique ou aux commentaires ultérieurs. Parfois l'auteur est trop absolu dans ses conclusions, surtout là où les matériaux sont restreints. Il me paraît ainsi impossible qu'on ne puisse pas trouver le subjonctif après *cacher* et (surtout) *dissimuler* en français moderne, parce que «les rares exemples qu'on cite sont tous d'avant 1925» (p. 44). Les meilleurs dictionnaires tout récents indiquent le contraire (avec des exemples forgés, il est vrai). On a évidemment le droit de se prononcer d'une façon absolue sur son propre corpus, mais il est parfois peu prudent de généraliser. S'appuyant sur un renvoi à Soltmann (§ 177), à Grevisse, *Le bon usage*, (§ 1000, Rem. 2), où apparaît un exemple de conditionnel, et à Nordahl (op. cit., p. 37-38), qui s'exprime en des termes très vagues, GB déclare (p. 136) que «*exiger, prescrire et stipuler*, s'ils ne sont pas suivis du subjonctif, demandent toujours une forme du futur». Or, dans le *Petit Robert*, nous trouvons: «Il est *stipulé* dans l'annonce qu'il faut écrire au journal» et «Le contrat stipule que les associés sont solidaires.» Ce sont des exemples non littéraires, il est vrai, mais qui ne sentent pas leur dictionnaire. Par là *stipuler* et probablement les autres verbes cités changeraient complètement de place dans les hiérarchies. Et d'autres nouveaux résultats à propos d'autres verbes auraient probablement des effets analogues. C'est là une faiblesse dans la méthode, qu'il faut évidemment mesurer à partir de ses avantages indéniables.

Bien qu'il se laisse entièrement capturer par son système et qu'il y ait, selon moi, des réserves importantes à émettre sur la théorie et la méthode – comme sur certains détails pratiques –, il faut remercier Gerhard Boysen de ce livre. Par la dure discipline qu'il s'est imposée, il a apporté du nouveau à la recherche sur le subjonctif français.

Par un véritable tour de force il a fait entrer tous ces détails divers dans sa hiérarchie, et par des réflexions ingénieuses il s'est construit un univers syntaxique où il est passionnant de se promener. Agréable aussi: son style est aisé, clair et concis. GB est perspicace, rigoureux, non seulement dans sa méthode et dans sa capacité à en tirer toutes les conséquences, mais aussi dans le détail. Le traitement individuel des verbes révèle de nombreux faits nouveaux, qui auparavant se cachaient dans les généralisations. Prenons p.ex. les différences qu'il y a entre les possibilités modales de *mettre*, *admettre* et *supposer*. Elles se manifestent nettement ici, grâce à l'appareil descriptif. Nous sommes tous redevables à GB de nous avoir rapprochés de la solution des problèmes que pose le subjonctif. Et d'inciter à de nouvelles discussions, à de nouvelles recherches. Je ne le suis pas quand il déclare (p. 16) qu'«une *explication* des emplois du subjonctif, s'il s'agit d'une étude synchronique, revient à une *description* des emplois». Il faut voir aussi le rôle fonctionnel du subjonctif à l'intérieur de tout le système, examiner ses fonctions dans les combinaisons syntaxiques et se demander pourquoi sa distribution est telle qu'elle est. Mais il faut d'abord bien en connaître la mécanique, et l'ouvrage de GB nous apporte une grande connaissance sur les facteurs modaux. On pourrait peut-être reprocher à GB de l'avoir «lâché» trop tôt. Ce livre peut-être prématuré aurait pu croître encore, se trouver vraiment – avant de quitter son auteur. Mais il a frayé de nouvelles voies – et c'est très important.

Jørgen Schmitt Jensen

ÅRHUS

La thèse de Gerhard Boysen ne laisse aucun doute sur la religion linguistique que professe son auteur: il appartient à une secte qu'on pourrait nommer «structuralisme taxinomique du type Tooby». On peut regretter que l'auteur ne tienne aucun compte de ce qui s'est passé à l'intérieur d'autres courants linguistiques pendant ces dernières années. Je pense, bien entendu, à la grammaire transformationnelle et surtout à la sémantique générative. Il aurait été intéressant de voir exploiter quelques-unes des méthodes et des notions que ces écoles linguistiques ont élaborées en vue d'un traitement systématique des problèmes sémantiques, problèmes qui se trouvent également impliqués dans l'étude de l'emploi des modes. Mais je conviens qu'il ne s'agit là que d'un regret tout à fait personnel et qu'on ne saurait reprocher à l'auteur de s'en tenir méthodiquement à une seule théorie. Il faut évidemment juger l'ouvrage à partir de ses propres prémisses et sur ses fruits.

Subjonctif et hiérarchie apporte indéniablement une contribution importante à notre connaissance de l'emploi du subjonctif en français moderne. On y trouve notamment une description détaillée de la syntaxe modale de verbes tels que *croire*, *penser*, *supposer*, *comprendre*, etc. On y trouve également de nombreux renvois aux travaux d'autres grammairiens, assortis de commentaires pénétrants, de sorte que le livre de Boysen constitue un véritable guide de l'étude des modes du français moderne. A ce propos, je tiens à souligner la probité scientifique de l'auteur. Le livre contient bon nombre de constatations comme celle-ci: «Cette importance de la nature du sujet a été bien vue par Börjeson et Nordahl» (p. 94). L'auteur n'essaie jamais de voler les idées des autres. C'est là un trait bien sympathique. Cela dit, il convient d'ajouter que Boysen n'est pas très indulgent envers ses collègues: quand il veut les